

## Conseil d'administration du Syndicat de la Forêt Privée de la Mayenne *Vendredi 20 mars 2020*

### ➤ **Présentation de Virginie Cabon**

Virginie a été embauchée (17h/semaine) fin septembre 2019 pour assister J-E Rime dans l'animation de Fransylva au niveau de la région des PDL.

Objectifs : communication interne et externe pour faire connaître Fransylva du grand public et des institutionnels. Et communication sur les différentes actions menées par les syndicats départementaux.

Le but étant de faire de la prospection de façon indirecte et de capter de nouveaux adhérents.

Virginie a mis en place un document de présentation générale de Fransylva pays de la Loire qui pourra être utilisé par les syndicats départementaux pour leurs nouveaux adhérents, pour leurs communiqués de presse .... Elle a également créé une Newsletter et demande que le syndicat lui fasse passer les articles concernant son actualité (ex : rallye des écoles).

Elle rappelle qu'elle est à l'écoute de tous retours et qu'elle peut être présente lors des actions auprès de la presse.

Hervé de Padirac suggère que Virginie Cabon rencontre chaque syndicat départemental pour connaître leurs savoir-faire différenciateurs afin d'en faire profiter tout le monde.

### ➤ **AG 2020.**

L'AG du **samedi 18 avril 2020** est annulée. M. Rabineau a été prévenu.

Elle est reportée au vendredi 11 septembre 2020.

### ➤ **Le financement du CRPF**

La subvention pour le financement du CRPF a été finalement maintenue.

De nombreux syndicats départementaux se sont mobilisés et ont rencontré leurs élus.

Serge de Poix et Arnaud Guyon, directeur du CRPF ont rencontré les 2 sénateurs de la Mayenne en décembre 2019.

Mais avec la crise sanitaire actuelle, le maintien des subventions pour l'année prochaine risque d'être compliqué.

### ➤ **Rallye des écoles**

Le prochain rallye des écoles devait avoir lieu le **vendredi 5 juin 2020** en forêt de la Grande Charnie.

203 enfants sont inscrits.

Compte tenu du contexte sanitaire, le rallye des écoles a été annulé.

Virginie Cabon indique que 150 livrets ont été livrés au syndicat et qu'elle enverra un exemplaire aux membres du CA en PDF.

### ➤ **La Charte Forestière**

Elle est mise en avant par les communautés de communes et financée par la région.

Il faut faire pression afin que Fransylva soit impliquée systématiquement dans l'élaboration de ces chartes.

Concernant le Bois des Vallons : La Communauté de communes a fait une première réunion de présentation générale à laquelle aucun propriétaire forestier n'était invité mais où étaient présents le bureau d'étude, Bruno Longa, Patrick Blanchard, la DDT et MNE, les maires de la communauté de communes dont Marc d'Argentré. Il y a un manque de coordination au niveau des différentes études réalisées.

Hervé Kemlin suggère que J-E Rime demande à la région la liste de toutes les associations écolos.

### ➤ **Réunions FOGEFOR 2020**

Compte tenu du contexte sanitaire elle est annulée pour cette année.

## ➤ Questions diverses

- **Plantation d'arbres dans les villes par les mairies.**

La région participe à cette action. J-E Rime travaille afin que Fransylva ne soit pas oubliée dans cette démarche.

- Rappel sur la Circulaire relative à l'assujettissement au régime de protection sociale agricole.

*A envoyer aux adhérents qui ont une grande surface de bois. Ne pas envoyer aux petits propriétaires.*

- **Communication.**

Peu de cohérence entre chaque département de la région au niveau des adresse mails, des noms...

Il faudrait qu'il y ait une uniformisation.

Pour la Mayenne, il y a plusieurs dénominations : Fransylva, le syndicat des forestiers privés ....

Il faut plutôt mettre Fransylva en avant et créer une adresse mail du genre : [contact53@fransylva.fr](mailto:contact53@fransylva.fr)

*Voir si cela implique un changement de statuts pour la Mayenne auquel cas ce sera fait lors de l'AG 2020.*

- Le carrefour du bois prévu les 27, 28 et 29 mai 2020 est annulé suite à la crise sanitaire.

- Hervé Kemlin est étonné de voir le montant de certaines subventions obtenues par certains départements pour le problème des scolytes (jusqu'à 60 à 70% d'aide fiancée pour le reboisement).

Il trouve qu'il y a beaucoup moins d'aide par la région PDL.

Serge de Poix va demander à J-E Rime de se renseigner sur les subventions reçues par les régions voisines afin d'obtenir plus par la région PDL.

- Michel du Fou se demande si les forestiers ne pourraient bénéficier de la procédure ERC (Eviter, réduire et Compenser)

Des bilans écologiques sont faits pour de grands projets (construction usine...) afin de prévoir une compensation par la suite (aides à la replantation).

*Demander à la fédération de faire une étude.*

Serge de Poix contactera l'entreprise Séché pour le label Bas carbone en Mayenne après la crise sanitaire.